



Bulletin Officiel

N°6288 Lundi 08 Février 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 2

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP - 3

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

LAND'OR 4-5

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

HANNIBAL LEASE HL SUBORDONNE 2021-01 6-13

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB- 14-21

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne (mise à jour en date du 06/01/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- ARIJE EL-MEDINA

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- LA GENERALE OBLIG-SICAV
- SICAV AXIS TRESORERIE
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP »

Siège Social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre BP N°77, Tunis

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » informe ses actionnaires et le public, qu'elle est en train de préparer un dossier à soumettre aux actionnaires pour une éventuelle opération d'accordéon, diminution du capital à ZERO puis une augmentation de capital.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2021- AS – 0115

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE : LAND'OR.SA****Siège social : BIR JEDID 2054 KKHELIDIA**

La Société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

(Chiffres exprimés en milliers de dinars) ()*

Indicateurs	4ème Trimestre 2020	4ème Trimestre 2019	Variation en %	Cumul au 31/12/2020	Cumul au 31/12/2019	Variation en %
I-Chiffre d'affaires	32 827	26 380	24%	127 691	108 985	17%
Chiffre d'affaires local	21 305	17 717	20%	85 791	78 969	9%
Chiffre d'affaires à l'export	11 522	8 663	33%	41 900	30 016	40%
II-Production en valeur	28 758	23 260	24%	100 471	86 636	16%
III - Investissement	14 592	1 623	799%	20 562	6 788	203%
Investissement corporel & incorporel	3 898	150	2493%	5 005	2 606	92%
Investissement financier	10 694	1 473	626%	15 557	4 182	272%
IV- Structure de l'endettement				3 943	(19 737)	120%
Endettement à Long et Moyen Terme				4 261	2 915	46%
Emprunts à moins d'un an				1 887	2 005	(6%)
Crédits de Gestion				23 037	21 729	6%
Placement & liquidités				(25 241)	(46 386)	(46%)

(*) Seuls les chiffres au 31/12/2019 sont audités par les Commissaires aux Comptes.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires enregistré, au terme de l'année 2020, une croissance de +17% par rapport à l'année 2019. Sur le marché local, et malgré la persistance de la crise sanitaire et économique, la société a clôturé l'année avec une croissance de +9%. Les ventes à l'export ont enregistré une croissance de +40%.

> **Marché local (+9%):**

La performance réalisée par la société sur le marché local revient, d'une part, à sa capacité de résilience et d'adaptation face à une crise sanitaire et économique sans précédent, et d'autre part, aux nouveaux lancements de produits d'innovation avant la fin de l'année 2020. Il s'ensuit une croissance de +20% au titre du quatrième trimestre et une croissance de +9% sur toute l'année 2020 en référence à la même période de 2019.

> **Marché Export (+40%):**

Les ventes à l'export affichent au cours du quatrième trimestre 2020, une croissance de +33% par rapport à la même période de 2019. En cumulé et au terme de l'année 2020 la croissance s'établit à +40% par rapport à 2019.

PRODUCTION

La valeur de la production a enregistré au terme de l'année 2020, une croissance de +16% par rapport à 2019 en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires. Malgré le niveau élevé de prix de certaines matières premières de base, la société continue à bien maîtriser ses coûts de production.

INVESTISSEMENT

Au cours de l'année 2020, la société a réalisé des investissements matériels de 5.005 KTND rentrant dans le cadre du plan d'investissement en Tunisie et des investissements financiers de l'ordre de 15.557 KTND représentant la libération de capital de sa filiale « Land'Or Maroc Industries ».

ENDETTEMENT

Au terme de l'année 2020, la société affiche un endettement de 3,9 MTND contre un excédent de trésorerie de 19,7 MTND au 31/12/2019.

La variation de la trésorerie nette entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020 correspond essentiellement aux dépenses d'investissement et au financement du BFR généré par la croissance du chiffre d'affaires.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« HL Subordonné 2021-01 »**

Décisions à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Hannibal Lease réunie le 16/06/2020 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Millions de Dinars (100 000 000 DT) sur 2020 et 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 07/01/2021 a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « HL subordonné 2021-01 » à savoir :

- a. Montant de l'emprunt : 10 000 000 dinars susceptible d'être porté à obligataire subordonné 15 000 000 dinars ;
- b. Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation subordonnée; subordonnée
- c. Forme d'Obligation : les obligations subordonnées sont nominatives ; subordonnée
- d. Prix d'émission : 100 dinars par Obligation subordonnée payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt
- Catégorie A: 10% et/ou TMM+3,25% brut par an au choix du souscripteur ;
 - Catégorie B: 10,1% et/ou TMM+3,5% brut par an au choix du souscripteur ;
- f. Durée
- Catégorie A : 5 ans
 - Catégorie B : 7 ans dont deux années de grâce
- g. Amortissement normal : les obligations subordonnées sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation subordonnée. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Montant nominal de l'emprunt

L'emprunt obligataire subordonné « **HL subordonné 2021-01** » est d'un montant de 10 000 000 dinars susceptible d'être porté à 15 000 000 dinars divisé en 100 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 150 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **HL subordonné 2021-01** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront ouverts à partir du **10 février 2021** et clôturés au plus tard le **26 février 2021**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (15 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **26 février 2021**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **10/02/2021** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis

But de l'émission

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation ainsi que l'amélioration du ratio de solvabilité d'Hannibal Lease.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt de HL subordonné 2021-01

Nature des titres Titres de créance

Forme des obligations subordonnées Nominatives

Catégorie des titres Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance défini par la clause de subordination

Modalités et délais de délivrance des titres Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, MAC SA, intermédiaire en Bourse

Législation sous laquelle les titres sont créés Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination. De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Prix de souscription et modalités de paiement

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26 février 2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **26 février 2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

-Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Février** de l'année N-1 au mois de **Janvier** de l'année N.

-Taux fixe : Taux annuel brut de **10%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour les catégories B d'une durée de 7 ans dont deux années de grâce

-Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,5%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 350 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Février** de l'année N-1 au mois de **Janvier** de l'année N.

-Taux fixe : Taux annuel brut de **10,1%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/02/2026** pour la catégorie A et le **26/02/2028** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation subordonnée.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **26/02** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **26/02/2022** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **26/02/2022** pour la catégorie A et le **26/02/2024** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et Marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10%** l'an pour la catégorie A et de **10,1%** pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de décembre 2020 (à titre indicatif), qui est égale à 6,86% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,11% pour la catégorie A et de 10,36% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,25%** pour la catégorie A et de **3,50%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt subordonné

Durée totale

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « HL subordonné 2021-01 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une Catégorie A : sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une Catégorie B : sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce ;

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,66 années** pour la catégorie A et de **4,10 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur.

Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « HL 2020 » enregistré auprès du CMF en date du **19 août 2020** sous le n° **20-002**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société

Le **25/11/2020**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de « Hannibal Lease », de BB- (tun) à B+ (tun) ainsi la note de la société s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : B+ (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B- (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **08/01/2021**.

Signification des notes nationales

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Mode de placement

L'emprunt obligataire subordonné « **HL subordonné 2021-01** » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées.

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une Assemblée Générale Spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (**5 000 dinars**) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (**3 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « **HL subordonné 2021-01** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité des obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

En janvier 2021, il existe quinze (15) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « HL subordonné 2021-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné «HL subordonné 2021-01», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

FACTEURS DE RISQUES SPECIFIQUES LIES AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination.

La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur.

Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance »**).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sureté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL subordonné 2021-01 » visée par le CMF en date du 26/01/2021 sous le numéro 21-1050, du document de référence «HL 2020» enregistré par le CMF en date du 19 Août 2020 sous le N° 20-002 et de son actualisation enregistrée par le CMF en date du 27/11/2020 sous le N°20-002/A001.

La note d'opération et le document de référence « HL 2020» ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

2021- AS – 0105

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



*Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
Identifiant unique R.N.E : 0001237A
Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377*

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné

«STB Subordonné 2020-2 »

de 80MDT susceptible d'être porté à 110MDT

Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1 Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28/07/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur une période de cinq ans, et a donné de même, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis deux emprunts privés clôturés respectivement pour un montant de 58 millions de dinars en 2017 et de 30 millions de dinars en 2018 et un emprunt par Appel Public à l'Epargne d'un montant de 100 millions de dinars émis en deux tranches de 50 millions de dinars chacune une en 2019 et une en 2020. Le reliquat de cette autorisation est de (112 Millions de dinars).

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 17 décembre 2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 80 MDT susceptible d'être porté à un montant maximum de 110MDT et ce, selon les conditions suivantes :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	constant par 1/5 à partir de la première année	8,25% et/ou TMM+2,25%
Catégorie B	7 ans avec 2 années de grâce	constant par 1/5 à partir de la troisième année	8,5% et/ou TMM+2,5%
Catégorie C	5 ans	coupon unique	9 % pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars
Catégorie D	10 ans	constant par 1/10 à partir de la première année	TMM+2,75%
Catégorie E	16 ans	constant par 1/16 à partir de la première année à partir de la première année	TMM+2,85%

2 Renseignements relatifs à l'émission

2.1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 80 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 110 millions de dinars divisé en 800.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 1.100.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt subordonné «STB Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **31/12/2020** auprès de la STB Finance, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le lundi **15/02/2021**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (110 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 100 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 110 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/02/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/03/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêt. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

2.3 But de l'émission

Cette émission est destinée à donner à la banque un complément de ressources financières stables pour :

- ✓ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;

- ✓ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- ✓ Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque ;
- ✓ Respecter les indicateurs de gestion prudentielle;
- ✓ Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché ;
- ✓ Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2025, notamment le financement des projets interne de la banque.

3 Caractéristiques des titres émis :

3.1 Nature, forme et délivrance des titres:

▪ **La législation sous laquelle les titres sont créés:** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

▪ **Dénomination de l’Emprunt :** «STB Subordonné 2020-2»

▪ **Nature des Titres :** Titres de créance.

▪ **Forme des Titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

▪ **Catégorie des Titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

▪ **Modalité et délais de délivrance des Titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l’émission, une attestation portant sur le nombre d’obligations subordonnées souscrites délivrée par l’intermédiaire en Bourse la STB Finance. L’attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d’intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3.2 Prix de souscription et d’émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3.3 Date de jouissance des Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/02/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **15/02/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné et ce, même en cas de prolongation de cette date.

3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A. d'une durée de 5 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B. d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C. d'une durée de 5 ans coupon unique exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Pour la catégorie D. d'une durée de 10 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

Pour la catégorie E. d'une durée de 16 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,85% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 285 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

3.6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D sont amortissables d'un montant annuel constant de 10 D par obligation, soit un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie E sont amortissables d'un montant annuel constant de 6,250 D par obligation, soit un seizième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/02/2026 pour les catégories A et C, le 15/02/2028 pour la catégorie B, le 15/02/2031 pour la catégorie D et le 15/02/2037 pour la catégorie E.

3.7 Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

3.8 Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 Février** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Pour les catégories A, D et E, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2022.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/02/2022 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/02/2024.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2026.

3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,25% l'an pour la catégorie A, de 8,5% l'an pour la catégorie B et de 9,00% l'an pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,0008% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2508% pour la catégorie A, de 9,5008% pour les catégories B, de 9,7508% pour la catégorie D et de 9,8508% pour la catégorie E.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, de 2,50% pour les catégories B, de 2,75% pour la catégorie D et de 2,85% pour la catégorie E, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.10 Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A;
- ✓ 7 ans avec deux années de grâce pour la catégorie B;
- ✓ 5 ans coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars pour la catégorie C.
- ✓ 10 ans pour la catégorie D;
- ✓ 16 ans pour la catégorie E.

3.11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est comme suit :

- ✓ 3 ans pour la catégorie A;
- ✓ 5 ans pour la catégorie B;
- ✓ 3 ans pour la catégorie C;
- ✓ 5,5 ans pour la catégorie D;
- ✓ 8,5 ans pour la catégorie E;

3.12 Duration

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 2,712 ans pour la catégorie A;
- ✓ 4,219 ans pour la catégorie B;
- ✓ 2,690 ans pour la catégorie C.

3.13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition.**

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ Rang de créance:

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ Maintien de l'emprunt à son rang:

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3.16 Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « STB Subordonné 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

3.18 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

3.20 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3.21 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance » ci-dessus.

➤ Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3.22 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2020 - AS - 1343

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	199,879	199,954		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	136,333	136,387		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	114,346	114,385		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	121,896	121,945		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	119,415	119,468		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	117,408	117,472		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	114,845	114,885		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	46,884	46,898		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,289	33,302		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	112,794	112,840		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,613	17,619		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	126,450	126,487		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,180	1,180		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	119,561	119,612		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,667	11,670		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	167,386	167,457		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,628	11,632		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	95,101	95,145		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,856	1,857		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	63,620	63,641		
21	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	132,041	132,063		
22	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	103,159	103,166		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	106,162	106,206		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	133,019	133,253		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	511,843	512,564		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	132,356	132,803		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	163,895	164,225		
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	94,415	94,636		
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	124,462	124,617		
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	156,529	157,217		
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	141,005	141,271		
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	21,345	21,416		
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	91,358	91,342		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
38	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2140,879	2140,725		
39	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	121,851	122,027		
40	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	207,161	206,352		
41	AIRLINES FCP VALEURS CEA****	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,793	2,779		
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,516	2,510		
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,826	66,328		
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,237	1,224		
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,280	1,281		
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,205	1,199		
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,175	1,168		
49	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	111,297	111,446		
50	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	133,188	132,790	132,914		
51	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1137,329	1127,403		
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,730	12,699		
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	9,647	9,620		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	83,341	83,325		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	109,847	109,882
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,353	101,388
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	108,206	108,248
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	105,470	105,520
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	107,914	107,967
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,277	110,319
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	106,766	106,809

62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	103,760	103,799
63	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,263	103,288
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	107,636	107,675
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	109,866	109,913
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,381	106,415
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,234	105,259
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	105,543	105,585
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	104,904	104,924
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	104,815	104,853
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,215	107,243
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,008	105,054
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	104,572	104,625
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	107,710	107,748
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,615	103,648
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	108,668	108,701
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,440	106,476
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	107,861	107,903
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	112,827	112,914
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,213	62,136
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	89,951	89,780
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,139	18,210
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	276,711	276,044
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2184,463	2188,989
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,212	73,125
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,500	56,483
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,254	106,190
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,581	11,578
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,631	13,629
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	14,989	14,984
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,324	13,322
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	147,373	147,215
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	8,919	8,969
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	109,488	101,464	101,257
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	74,000	74,204
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	72,718	73,009
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,125	100,097
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	86,143	86,175
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	9,889	9,917
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	93,065	93,240
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	137,540	137,515
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	97,694	96,296
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	115,983	115,977
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,422	116,133
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	188,681	188,911
106	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	173,815	174,034
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	166,213	166,047
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	22,923	22,785
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,981	137,607
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,996	156,682
111	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5307,823	5293,189
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5397,741	5386,483
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	85,349	84,753
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4473,139	4459,670
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,171	10,129
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	164,923	165,039
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10357,275	10319,521
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	127,135	126,578

* Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

**** FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE ***

**I.- SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ARIJE EL-MEDINA

Immeuble El Majd 7ème étage Avenue Carthage SFAX 3027

La société ARIJE EL-MEDINA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mohamed Sahbi BOUCHEKOUA (CBM).

(*) Le présent avis annule et remplace la publication des états financiers de la société Arije EL Medina parue dans le BO n°6287 du 05 Février 2021.

Société ARIJE EL-MEDINA

Bilan

(exprimé en dinars)

AU 31 DECEMBRE

ACTIFS	<i>Notes</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
<u>ACTIFS NON COURANTS :</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
- Immobilisations incorporelles		0,000	0,000
- Moins-amortissements		0,000	0,000
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		0,000	0,000
- Immobilisations corporelles	1	1 042 270,821	904579,065
- Moins-amortissements		-7 571,103	-3624,407
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		1 034 699,718	900954,658
- Immobilisations financières		0,000	0,000
- Moins-provisions		-	-
<i>Immobilisations financières nettes</i>		0,000	0,000
<i>Total des Actifs Immobilisés</i>		1 034 699,718	900954,658
<i>Autres Actifs non courants</i>		0,000	0,000
<i>Total des Actifs non Courants</i>		1 034 699,718	900954,658
<u>ACTIFS COURANTS :</u>			
- Stocks		0,000	0,000
- Moins-provisions		-	-
<i>Valeur nette des Stocks</i>		0,000	0,000
- Client & Comptes rattachés		0,000	0,000
- Moins-provisions		-	-
<i>Valeur nette des Créances</i>		0,000	0,000
- Autres actifs courants	2	64 548,233	20988,613
- Placements et autres actifs fi	3	2 032 310,342	0,000
- Liquidités & équivalents de liquidité	4	347 829,768	56928,620
<i>Total des Actifs Courants</i>		2 444 688,343	77917,233
TOTAL DES ACTIFS		3 479 388,061	978871,891

Société ARIJE EL-MEDINA

Bilan

(exprimé en dinars)

AU 31 DECEMBRE

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	<i>Notes</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
<u>CAPITAUX PROPRES :</u>			
- Capital social		3 500 000,000	1 000 000,000
- Réserves légales		0,000	0,000
- Autres capitaux propres		-	-
- Résultats reportés		-121 436,322	-75 299,995
<i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		3 378 563,678	924 700,005
- Résultat de l'exercice	5	18 665,888	-46 136,327
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT		3 397 229,566	878 563,678
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS :</u>			
- Autres passifs financiers		0,000	0,000
- Provisions		0,000	0,000
<i>Total des passifs non courants</i>		0,000	0,000
<u>PASSIFS COURANTS :</u>			
- Fournisseurs & comptes rattachés	6	8 013,497	8 839,850
- Autres passifs courants	7	74 144,998	91 468,363
- Concours bancaires et passifs financiers		0,000	0,000
<i>Total des passifs courants</i>		82 158,495	100 308,213
TOTAL DES PASSIFS		82 158,495	100 308,213
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		3 479 388,061	978 871,891

Société ARIJE EL-MEDINA

ETAT DE RESULTAT (Exprimé en Dinars)

ETAT DE RESULTAT	<i>Notes</i>	<i>Exercice Clos le 31-12-2019</i>	<i>Exercice Clos le 31-12-2018</i>
PRODUIT D'EXPLOITATION :			
- Revenus	1	0,000	0,000
- Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
- Production immobilisée		-	-
<i>Total des produits d'exploitation</i>		0,000	0,000
CHARGES D'EXPLOITATION :			
- Variations des stocks P F		0,000	0,000
- Achat d'approvisionnement consommé	2	5 761,439	4 164,743
- Charges de personnel		22 723,121	21 014,560
- Dotations au amortissements & aux provisions		3 946,696	1 101,768
- Autres charges d'exploitation	3	23 857,539	18 314,352
<i>Total des charges d'exploitation</i>		56 288,795	44 595,423
RESULTAT D'EXPLOITATION		-56 288,795	-44 595,423
CHARGES & PRODUITS FINANCIERS :			
- Charges financières nettes	4	-1 804,676	-1 052,284
- Produits financiers		77 257,481	56,399
- Autres gains ordinaires		1,878	3,810
- Autres pertes ordinaires		0,000	-48,829
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		19 165,888	-45 636,327
- Impôt sur les bénéfices	5	500,000	500,000
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		18 665,888	-46 136,327
- Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		18 665,888	-46 136,327
- Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		18 665,888	-46 136,327

Société ARIJE EL-MEDINA

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Exprimé en Dinars)

FLUX DE TRESORERIE	<i>Notes</i>	<i>Exercice Clos le 31-12-2019</i>	<i>Exercice Clos le 31-12-2018</i>
<u>Flux de trésorerie lié à l'exploitation :</u>			
RESULTAT NET		18 665,888	-46 136,327
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		3 946,696	1 101,768
Variation des :	1		
-Socks		0,000	0,000
- Clients		0,000	0,000
- Autres actifs courants		-43 559,620	-572,591
- Fournisseurs & autres dettes		-826,353	3 306,213
- Autres passifs courants		-17 323,365	86 414,151
- Placement			
*Interets courus non encore recus		0,000	0,000
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-39 096,754	44 113,214
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements :</u>			
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		-	-
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-137 691,756	-19 480,066
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0,000	0,000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-137 691,756	-19 480,066
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financements :</u>			
- Encaissement provenant du capital		2 500 000,000	0,000
- Dividendes & autres distributions		0,000	0,000
- Encaissement provenant des emprunts		0,000	0,000
- Décaissement provenant des emprunts		0,000	0,000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financements		2 500 000,000	0,000
- Variation de trésorerie		2 323 211,490	24 633,148
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		56 928,620	32 295,472
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		2 380 140,110	56 928,620

Société ARIJE EL-MEDINA

I- Informations sur la société :

Société	: Société ARIJE EL-MEDINA
Forme juridique	: Société Anonyme
Capital social	: 3.500.000 Dinars.
Activité	: Création animation monuments archéologiques et historiques
Exercice social	: Du 01/01/2019 Au 31/12/2019.

Note (1) : Principes comptables :

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier 2019 au 31 Décembre 2019, sont établis conformément aux normes et principes comptables tels que définis par la loi 96/112 du 30/12/96 relative au système comptable des entreprises.

1/ Les conventions comptables ont été respectées.

2/ Les méthodes comptables de référence ont été respectées.

Note (2) : Evénements postérieurs à la clôture :

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la suite de la survenance de la crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19, on ne s'attend pas à un impact significatif sur ses états financiers en 2020.

Ces événements ne nécessitent à cette date aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2019.

II- Etat financiers présentés :

- Bilan
- Etat de résultat (Présentation autorisée).
- Etat de flux de trésorerie (Présentation autorisée).

III- Compléments d'information relatives au bilan :

- ACTIFS NON COURANTS :

Notes (1) : Actif Immobilisés :

DESIGNATION	VALEURS D'ACQUIL.	TOTAL AMORTIS.	V C N
Terrain HAFEDH	16 835,435	0,000	16 835,435
Dar ELHANA	153 997,744	0,000	153 997,744
Dar FENDRI	245 091,026	0,000	245 091,026
Dar CHAABOUNI	72 348,462	0,000	72 348,462
Dar FOURATI	16 430,000	0,000	16 430,000
Hammem ASSOLTAN	77 957,500	0,000	77 957,500
Dar KAMMOUN	39 583,077	0,000	39 583,077
Etage Dar KAMMOUN	16 784,615	0,000	16 784,615
Dar BOUZID	101 495,515	0,000	101 495,515
Dar MAALEJ	46 442,373	0,000	46 442,373
Dar BRINI 384 parts	75 890,354	0,000	75 890,354
etage DAMI	33 892,000	0,000	33 892,000
etage HASSAN ABBES	65 202,710	0,000	65 202,710
Agencement	77 133,289	4 960,490	72 172,799
Equipement de bureau	3 186,721	2 610,613	576,108
TOTAL	1 042 270,821	7 571,103	1 034 699,718

- ACTIFS COURANTS:

Note (2) : Autres Actifs Courants :

DESIGNATION	MONTANT
Etat crédit de TVA	25 402,282
Avances fournisseurs	7 000,000
Crédit d'impôt	8 274,886
Charges constatées d'avance	889,645
Retenue à la source imputable	22 981,420
TOTAL	64 548,233

Notes (3) : Autres actifs financiers :

DESIGNATION	MONTANT
Placement courant ATB	1 000 000,000
Placement courant BH BANK	1 000 000,000
Interets courus non encore recus ATB	32 310,342
TOTAL	2 032 310,342

Note (4) : Liquidités & équivalents de liquidités :

DESIGNATION	MONTANT
Banque UIB.	225 805,345
Banque AMEN BANK.	47 918,636
Banque BH BANK.	66 011,210
Banque ATB.	4 964,728
Caisse	3 129,849
TOTAL	347 829,768

-CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Note (5) : Résultat de l'exercice :
voir état de résultat

Note (6) : Fournisseurs & comptes rattachés :

DESIGNATION	MONTANT
Fournisseurs d'exploitation	7 736,497
Fournisseurs d'immobilisation	277,000
TOTAL	8 013,497

Note (7) : Autres passifs courants

DESIGNATION	MONTANT
-Etat impots et taxes ret / H et ret foncier	2 814,081
- Personnel remuneration due	1 800,000
- Associés avance sur augmentation de capital	156,132
-Produits percus d'avance	68 874,785
-Etat impots exercice 2019	500,000
TOTAL	74 144,998

-ETAT DE RESULTAT

Note (1) : Revenus :

DESIGNATION	MONTANT
- Vente	0,000
TOTAL	0,000

Note (2) : Achat d'approvisionnements consommés:

DESIGNATION	MONTANT
-achats non stockés d'études et prestations	2 519,000
-achats non stockés de matières et fournitures	3 242,439
TOTAL	5 761,439

Note (3) : Autres charges d'exploitations :

DESIGNATION	MONTANT
- Services exterieures	1 582,708
- honoraires	8 603,085
- Publicité, publication et relations exterieures	1 091,927
- Receptions	6 770,634
- Frais de telecommunucations	1 463,430
- Commissions bancaires	1 038,938
-Impots et taxes	3 306,817
TOTAL	23 857,539

-Note(4): Charges financières nettes

DESIGNATION	MONTANT
- Autres charges financières	1 804,676
TOTAL	1 804,676

-Note(5): Impot sur les benefices

Voir tableau de determination du resultat fiscal

-NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE:

Note(1): Variations des comptes de bilan:

DESIGNATION	2019	2018	Variations
-Stocks	0,000	0,000	0,000
-Clients et comptes rattachés	0,000	0,000	0,000
-autres actifs courants	64 548,233	20 988,613	43 559,620
-fournisseurs et comptes rattachés	8 013,497	8 839,850	-826,353
-Autres passifs courants	74 144,998	91 468,363	-17 323,365

Société ARIJE EL-MEDINA

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignation de l'entreprise : Société ARIJE EL-MEDINA

Matricule fiscal : 1374534K/A/M/000

Adresse : Rue El Kssar impasse 1 étage 3 la Médina 3001 Sfax

	BENEFICE	PERTE
RESULTAT COMPTABLE NET :	18 665,888	
<i>Réintégration :</i>		
-amortissement 3946,696		
- Impôt sur les bénéfices 500,000		
- Amendes & pénalités non déductibles 0,000		
Total des réintégrations 4 446,696		
-résultat fiscal avant déduction des amortissements de l'exercice	23 112,584	
-perte anterieure	-121436,322	
-resultat fiscal avant deduction des amortissements de l'exercice et après déduction des pertes anterieures	-98 323,738	
-resultat fiscal après deduction des amortissements de l'exercice et après déduction des pertes anterieures	-102 270,434	
-amortissement differé de l'exercice		
- Base d'imposition après arrondissement	0,000	
- Impôt sur les bénéfices au taux de 25%	0,000	
- Minimum d'impôt selon l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS	500,000	
-retenue à la source imputable	22 981,420	
- Crédit d'Impot 2018	8 274,886	
- Crédit d'Impot 2019	-30 756,306	

**Messieurs les actionnaires de
La société «Arije El Médina »**

OBJET :Rapports Général et Spécial - Exercice 2019

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 23 Septembre 2017, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport général sur l'examen des états financiers, arrêtés au 31 décembre 2019, de la société **Arije El Médina**, ainsi que notre rapport spécial sur les opérations visées par les articles 200 et suivants du Code des sociétés commerciales.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Sfax, le 05 Novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019****Rapport sur les états financiers*****Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Septembre 2017, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint de la société **Arije El Médina** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables, et d'autres informations explicatives couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre de la même année.

Les états financiers ci-joint, qui font partie intégrante de notre rapport, font apparaître un total net de bilan de **3 479 388** dinars et un résultat bénéficiaire s'élevant à **18 666** dinars.

A notre avis, les états financiers ci joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe pour observation

- Nous attirons votre attention que le montant de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 03/03/2019 a été totalement libéré et versé dans les comptes de votre société pour un montant de deux millions cinq cent mille dinars, au cours de l'exercice 2019.
- Nous attirons votre attention sur le contenu de la note aux Etats Financiers : **note (2) Evénements postérieurs à la clôture**, qui décrit les impacts potentiels de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 sur les activités de la société **Arije El Médina**.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans

la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponses à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non

détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenus et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendu et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

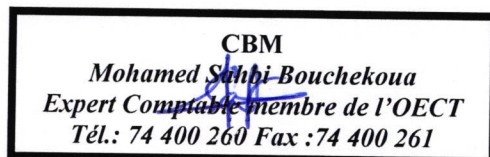
En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Sfax, le 05 Novembre 2020.

Mohamed Sahbi BOUCHEKOUA



Rapport Spécial

Sfax, le 05 Novembre 2020

Messieurs les actionnaires
de la S.A. « Arije El Médina »

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que votre direction nous a donnée avis de quelques conventions visées par ledit article.

Nous avons l'honneur de vous présenter à travers ce rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de ces conventions. Ces dernières devraient être approuvées par votre assemblée générale ordinaire :

- L'Associé Monsieur Mourad Fendri a été remboursé pour la totalité du montant prêté à votre société s'élevant à 5 000 dinars sans intérêt.
- L'Associé Monsieur Moez Regaieg a été remboursé pour la totalité du montant prêté à votre société s'élevant à 10 000 dinars sans intérêt.
- L'Associé Monsieur Mahdi Charfi a été remboursé pour la totalité du montant prêté à votre société s'élevant à 6 000 dinars sans intérêt.
- L'Associé Monsieur Amine Sallemi a été remboursé pour la totalité du montant prêté à votre société s'élevant à 7 000 dinars sans intérêt.
- L'Associé Monsieur Malek Regaieg a été remboursé pour la totalité du montant prêté à votre société s'élevant à 20 000 dinars sans intérêt.
- L'Associé Monsieur Mahdi Regaieg a été remboursé pour la totalité du montant prêté à votre société s'élevant à 10 000 dinars sans intérêt.
- L'Associé Monsieur Mohamed Regaieg a été remboursé pour la totalité du montant prêté à votre société s'élevant à 10 000 dinars sans intérêt.
- L'Associé Monsieur Montassar Regaieg a été remboursé pour la totalité du montant prêté à votre société s'élevant à 20 000 dinars sans intérêt.
- Le compte Associés, avance sur augmentation de capital présente un solde de 156.132TND qui correspond au reliquat de l'augmentation de capital réalisée en 2019.

Mohamed Sahbi BOUCHEKOUA

CBM
Mohamed Sahbi Bouchekoua
Expert Comptable membre de l'OECT
Tél.: 74 400 260 Fax : 74 400 261

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 11.930.799, un actif net de D : 11.880.047 et un bénéfice de la période de D : 163.623.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- 1- Les emplois en titres émis par l' "ATB" représentent à la clôture de la période 11,40% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>6 039 293,772</u>	<u>4 652 058,282</u>
Obligations et valeurs assimilées		5 463 622,534	4 141 996,368
Titres des Organismes de Placement Collectif		575 671,238	510 061,914
Placements monétaires et disponibilités		<u>5 881 967,317</u>	<u>5 621 960,240</u>
Placements monétaires	5	4 490 858,068	3 484 105,272
Disponibilités		1 391 109,249	2 137 854,968
Créances d'exploitation	6	<u>9 538,315</u>	<u>9 198,822</u>
TOTAL ACTIF		<u>11 930 799,404</u>	<u>10 283 217,344</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	32 687,343	24 104,977
Autres créditeurs divers	8	18 064,945	18 378,547
TOTAL PASSIF		<u>50 752,288</u>	<u>42 483,524</u>
ACTIF NET			
Capital	9	11 247 777,639	9 653 658,417
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		632 269,477	587 075,403
ACTIF NET		<u>11 880 047,116</u>	<u>10 240 733,820</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>11 930 799,404</u>	<u>10 283 217,344</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	97 029,485	445 856,633	70 447,905	423 051,838
Revenus des obligations et valeurs assimilées		97 029,485	336 834,161	70 447,905	315 187,265
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	109 022,472	-	107 864,573
Revenus des placements monétaires	11	62 238,312	309 157,644	83 343,463	259 603,173
Revenus des prises en pension	12	19 826,249	102 389,312	30 211,094	87 204,051
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		179 094,046	857 403,589	184 002,462	769 859,062
Charges de gestion des placements	13	(22 283,693)	(86 772,135)	(19 655,437)	(72 835,213)
REVENU NET DES PLACEMENTS		156 810,353	770 631,454	164 347,025	697 023,849
Autres charges	14	(6 822,896)	(24 737,370)	(5 675,476)	(21 755,360)
RESULTAT D'EXPLOITATION		149 987,457	745 894,084	158 671,549	675 268,489
Régularisation du résultat d'exploitation		(42 569,577)	(113 624,607)	(3 924,311)	(88 193,086)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		107 417,880	632 269,477	154 747,238	587 075,403
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		42 569,577	113 624,607	3 924,311	88 193,086
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		8 113,038	(62 297,783)	(74,472)	(86 572,413)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 522,299	10 152,052	6 799,577	7 381,521
RESULTAT NET DE LA PERIODE		163 622,794	693 748,353	165 396,654	596 077,597

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	163 622,794	693 748,353	165 396,654	596 077,597
Résultat d'exploitation	149 987,457	745 894,084	158 671,549	675 268,489
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	5 522,299	10 152,052	6 799,577	7 381,521
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	8 113,038	(62 297,783)	(74,472)	(86 572,413)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(529 353,002)	945 564,943	453 459,115	(1 428 887,929)
Souscriptions				
- Capital	17 188 547,712	32 588 572,884	12 779 615,460	25 683 278,069
- Régularisation des sommes non distribuables	970 947,991	1 856 106,272	506 085,669	1 048 287,868
- Régularisation des sommes distribuables	911 601,698	1 290 370,228	721 720,070	1 057 465,984
Rachats				
- Capital	(17 647 252,392)	(31 602 304,608)	(12 338 508,510)	(26 985 924,404)
- Régularisation des sommes non distribuables	(999 026,736)	(1 783 184,998)	(489 809,193)	(1 086 336,376)
- Régularisation des sommes distribuables	(954 171,275)	(1 403 994,835)	(725 644,381)	(1 145 659,070)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(365 730,208)	1 639 313,296	618 855,769	(832 810,332)
ACTIF NET				
En début de période	12 245 777,324	10 240 733,820	9 621 878,051	11 073 544,152
En fin de période	11 880 047,116	11 880 047,116	10 240 733,820	10 240 733,820
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	104 283	90 706	86 396	103 434
En fin de période	99 973	99 973	90 706	90 706
VALEUR LIQUIDATIVE	118,832	118,832	112,900	112,900
TAUX DE RENDEMENT	1,20%	5,25%	1,37%	5,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 6.039.293,772, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif net
Obligations et valeurs assimilés		5 306 170,500	5 463 622,534	45,99%
Obligations des sociétés		5 305 675,500	5 463 113,965	45,99%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	160 000,000	164 074,258	1,38%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	133 340,000	135 911,234	1,14%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	79 890,000	80 777,502	0,68%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	79 890,000	81 168,327	0,68%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	99 900,000	102 014,158	0,86%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	60 000,000	60 398,992	0,51%
EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	500 000,000	501 814,795	4,22%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	240 000,000	250 462,685	2,11%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	100 000,000	105 792,000	0,89%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	60 000,000	63 060,184	0,53%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	80 000,000	83 866,767	0,71%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	90 000,000	94 603,742	0,80%
EO ATL 2020-1	5 000	500 000,000	508 692,681	4,28%
EO BTK 2009	1 000	33 295,500	35 059,986	0,30%
EO CIL 2018/1	1 900	152 000,000	164 326,120	1,38%
EO CIL 2017/2	1 110	66 600,000	69 988,608	0,59%
EO CIL 2020/1	10 000	900 000,000	905 592,329	7,62%
EO HL 2015/2	3 500	70 000,000	73 274,619	0,62%
EO HL 2015/2	500	10 000,000	10 467,802	0,09%
EO HL 2016/2	2 000	40 000,000	40 228,033	0,34%
EO HL 2017/2	1 000	40 000,000	41 173,698	0,35%
EO UIB 2009/1	2 000	53 260,000	54 338,625	0,46%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	137 500,000	139 930,246	1,18%
EO UIB SUB 2016	3 000	120 000,000	127 006,951	1,07%
EO BTE 2016	1 500	60 000,000	63 319,082	0,53%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	90 000,000	90 599,671	0,76%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	20 000,000	21 012,874	0,18%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	20 000,000	21 291,585	0,18%
EO BH SUB 2018-1	2 500	150 000,000	156 480,658	1,32%
EO BH SUB 2019-1	2 000	160 000,000	169 854,246	1,43%
EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	1 000 000,000	1 046 531,507	8,81%
Emprunt national		495,000	508,569	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	495,000	508,569	0,00%
Titres des Organismes de Placement Collectif		535 790,080	575 671,238	4,85%
Titres des OPCVM		535 790,080	575 671,238	4,85%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	114 359,000	0,96%
SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	118 413,936	1,00%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	43 835,000	0,37%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	28 945,000	0,24%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 894,500	0,45%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	96 133,500	0,81%
SANADET SICAV	1 107	120 289,073	121 090,302	1,02%
TOTAL		5 841 960,580	6 039 293,772	50,84%
Pourcentage par rapport à l'Actif				50,62%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 4.490.858,068, se détaillant comme suit :

Désignation	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
Créances sur opérations de Pension livrée		999 923,340	1 003 091,986	8,44%
Pension Livrée TSB 7,13% au 15/01/2021 pour 30 jours		999 923,340	1 003 091,986	8,44%
Certificats de dépôt	3 500 000	3 479 735,684	3 487 766,082	29,36%
Certificat de dépôt ATB au 13/01/2021 à 6,81% pour 30 jours	1 000 000	995 485,619	998 194,248	8,40%
Certificat de dépôt BTE au 28/01/2021 à 6,80% pour 50 jours	1 000 000	992 515,135	995 958,173	8,38%
Certificat de dépôt TSB au 02/02/2021 à 6,81% pour 40 jours	1 000 000	993 992,121	995 193,695	8,38%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 22/01/2021 à 6,81% pour 30 jours	500 000	497 742,809	498 419,966	4,20%
TOTAL		4 479 659,024	4 490 858,068	37,80%
Pourcentage par rapport au total des actifs				37,64%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à D : 9.538,315 contre D : 9.198,822 au 31/12/2019 et se détaille

ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	9 538,315	9 198,822
Total	<u>9 538,315</u>	<u>9 198,822</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à D : 32.687,343 contre D : 24.104,977 au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du dépositaire	11 899,295	5 949,233
Rémunération du gestionnaire	20 788,048	18 155,744
Total	<u>32 687,343</u>	<u>24 104,977</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à D : 18.064,945 contre D : 18.378,547 au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	9 049,299	9 408,835
CMF	1 207,317	1 161,383
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329
Total	<u>18 064,945</u>	<u>18 378,547</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre

2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	9 653 658,417
Nombre de titres	90 706
Nombre d'actionnaires	368

Souscriptions réalisées

Montant	32 588 572,884
Nombre de titres émis	306 203
Nombre d'actionnaires nouveaux	128

Rachats effectués

Montant	(31 602 304,608)
Nombre de titres rachetés	(296 936)
Nombre d'actionnaires sortants	(157)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	12 950,801
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 152,052
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(62 297,783)
Résultat incorporé à la VL (A)	587 075,403
Régularisation du résultat incorporé à la VL	59 970,473

Capital au 31-12-2020

Montant	11 247 777,639
Nombre de titres	99 973
Nombre d'actionnaires	339

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2020.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 97.029,485 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2020, contre D : 70.447,905 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	97 015,916	336 804,742	70 439,903	315 152,454
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- intérêts (Emprunt National)	13,569	29,419	8,002	34,811
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>				
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>				
- Dividendes	-	109 022,472	-	107 864,573
Total	97 029,485	445 856,633	70 447,905	423 051,838

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2020 à D : 62.238,312, contre D : 83.343,463 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des dépôts à vue	9 912,284	37 787,917	9 197,229	31 291,226
Intérêts des certificats de dépôt	52 326,028	271 369,727	74 146,234	228 311,947
Total	62 238,312	309 157,644	83 343,463	259 603,173

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des pensions livrées	19 826,249	102 389,312	30 211,094	87 204,051
Total	19 826,249	102 389,312	30 211,094	87 204,051

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 22.283,693, contre

D : 19.655,437 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Commission de gestion de la CGI	20 788,049	80 822,073	18 155,745	66 885,348
Rémunération du dépositaire	1 495,644	5 950,062	1 499,692	5 949,865
Total	22 283,693	86 772,135	19 655,437	72 835,213

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 6.822,896, contre D : 5.675,476

pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2020	du 01/01 au 31/12/2020	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019
Honoraires commissaire aux comptes	2 513,624	9 999,852	2 520,524	9 999,905
Redevance CMF	3 493,796	13 583,557	3 051,384	11 241,240
Contribution Sociale de Solidarité	-	200,000	-	200,000
Autres	815,476	953,961	103,568	314,215
Total	6 822,896	24 737,370	5 675,476	21 755,360

Note 15 : Autres informations***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société **SICAV Axis Trésorerie** au 31 Décembre 2020, qui font apparaître un actif net de **59.987.665** dinars pour un capital de **57.029.469** dinars et une valeur liquidative égale à **109,746** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois,

- Les actifs de la société « SICAV Axis Trésorerie », s'élevant au 31 Décembre 2020 à 60.073.969 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 45.558.828 dinars, soit 75.84 % de valeurs mobilières et de 14.396.065 dinars soit 23,96 % de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001- 2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 29 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4.1.1	33 455 231	19 986 535
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 593 112	481 794
Obligations et valeurs assimilées		30 862 119	19 504 741
Placements monétaires et disponibilités		26 503 293	14 829 238
Placements monétaires	4.1.2	13 631 794	10 917 416
Disponibilités		12 871 499	3 911 822
Autres Actifs	4.1.5	115 445	32 175
TOTAL ACTIF		60 073 969	34 847 948
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	54 237	34 624
Autres créditeurs divers	4.1.7	32 067	33 953
TOTAL PASSIF		86 304	68 577
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	57 029 469	33 202 512
Sommes distribuables		2 958 196	1 576 859
Sommes distribuables des exercices antérieurs		357	(183)
Sommes distribuables de l'exercice		2 957 839	1 577 042
ACTIF NET		59 987 665	34 779 371
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		60 073 969	34 847 948

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	421 118	1 351 288	251 384	1 171 826
Revenus des obligations et valeurs assimilées		421 118	1 347 764	251 384	1 125 404
Dividendes		-	3 524	-	46 422
Revenus des placements monétaires	4.2.2	488 359	2 412 388	295 251	577 650
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		909 477	3 763 676	546 635	1 749 476
Charges de gestion des placements	4.2.3	(146 403)	(559 838)	(85 441)	(283 405)
REVENU NET DES PLACEMENTS		763 074	3 203 838	461 194	1 466 071
Autres charges	4.2.4	(22 824)	(91 527)	(14 919)	(56 310)
RESULTAT D'EXPLOITATION		740 250	3 112 311	446 275	1 409 761
Régularisation du résultat d'exploitation		(205 930)	(154 472)	(143 029)	167 281
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		534 320	2 957 839	303 246	1 577 042
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		205 930	154 472	143 029	(167 281)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		93 338	168 364	25 771	49 183
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		49 249	136 719	41 588	29 428
Frais de négociation de titres		-	-	-	(572)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		882 837	3 417 394	513 634	1 487 800

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS	882 837	3 417 394	513 634	1 487 800
Résultat d'exploitation	740 250	3 112 311	446 275	1 409 761
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	93 338	168 364	25 771	49 183
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	49 249	136 719	41 588	29 428
Frais de négociation de titres	-	-	-	(572)
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	(1 685 904)	-	(975 561)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 076 661)	23 476 804	(3 405 011)	3 881 603
Souscriptions				
- Capital	46 183 404	228 613 293	25 772 484	72 563 462
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 906 193)	514 032	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	2 039 716	10 462 825	1 009 728	2 674 759
Rachats				
- Capital	(49 572 610)	(205 113 251)	(29 034 485)	(68 557 993)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 424 692	(492 200)	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	(2 245 670)	(10 507 895)	(1 152 739)	(2 798 626)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(3 193 824)	25 208 294	(2 891 377)	4 393 842
ACTIF NET				
En début de période	63 181 489	34 779 371	37 670 748	30 385 529
En fin de période	59 987 665	59 987 665	34 779 371	34 779 371
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	583 700	320 067	351 541	281 306
En fin de période	546 604	546 604	320 067	320 067
VALEUR LIQUIDATIVE	109,746	109,746	108,662	108,662
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,51%	5,53%	5,57%	4,77%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Décembre 2020, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient deux souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025 et BTA Novembre 2021) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2020.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DES DIFFERENTES RUBRIQUES FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 33 455 231 dinars au 31 Décembre 2020, détaillé comme suit :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
Obligations & valeurs assimilées			29 795 753	30 862 119	51,447%	1 066 366
Obligations			10 827 178	11 196 051	18,664%	368 873
AB 2011-1_10A_26092011		10 000	100 000	101 297	0,169%	1 297
AB SUB2016-1_7A_7.5%_21/11		10 000	600 000	604 044	1,007%	4 044
AB2008_20A_21/05		3 000	120 000	124 142	0,207%	4 142
AB09/B_15A_30/09		5 000	133 150	135 281	0,226%	2 131
AB2010_15A_31/08		7 000	233 100	238 033	0,397%	4 933
AB2010_15A_31/08		3 000	99 800	101 921	0,170%	2 121
AB2017_5A_30/04		10 000	398 000	414 634	0,691%	16 634
ABSUB2020_5A_12/2		10 000	1 000 000	1 000 000	1,667%	-
ATBSUB17/A_7A_15/03		15 000	1 500 000	1 586 880	2,645%	86 880
ATBSUB17/A_7A_15/03		1 000	100 000	105 792	0,176%	5 792
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05		3 000	60 000	62 194	0,104%	2 194
ATL2016-1_5A_7.5%_270616		5 000	100 000	103 090	0,172%	3 090
ATL2018-1_7A_8.5%_170718		5 000	500 000	515 649	0,860%	15 649
ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN		4 000	80 000	82 706	0,138%	2 706
ATTIJ_BANK_2017_SUB_5A_31/05		20 000	800 000	827 897	1,380%	27 897
ATTIJ_LEAS_2018-01_5A_8,2%_15/06		2 000	120 000	124 313	0,207%	4 313
BH09/B_15A_31/12		5 000	153 500	153 518	0,256%	18
BHSUB2015_7.5%_7A		300	11 820	12 302	0,021%	482
BHSUB2015_7.5%_7A		1 800	71 280	74 062	0,123%	2 782
BHSUB2015_7.5%_7A		6 000	240 000	248 561	0,414%	8 561
BHSUB2015_7.5%_7A		3 500	140 000	144 994	0,242%	4 994
BHSUB2016-1_7.4%_5A		5 000	100 000	103 893	0,173%	3 893
CIL 2018/1_5A_10.6%_17/01		1 500	120 000	129 731	0,216%	9 731
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%		32	1 528	1 581	0,003%	53
HL 2015-01 7A-7.85%		2 000	80 000	83 386	0,139%	3 386
HL 2015-01 7A-7.85%		2 000	80 000	83 386	0,139%	3 386
HL 2016-01 5A-7.65%		5 000	100 000	103 136	0,172%	3 136
HL 2018-01 5A-8.3%		2 000	120 000	124 759	0,208%	4 759

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
STB08/2_16A_18/02		10 000	312 500	326 619	0,544%	14 119
STBSUB19_7A_29/11		5 000	500 000	504 159	0,840%	4 159
STBSUB2020_1_7A_16/4		5 000	500 000	531 342	0,886%	31 342
TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	460 000	498 710	0,831%	38 710
UIB09/1_15A_17/07		38 000	1 011 940	1 032 434	1,721%	20 494
UIB09/1_20A_17/07		3 000	135 000	137 908	0,230%	2 908
UIB09/1_20A_17/07C		2 700	121 500	124 117	0,207%	2 617
UIB2011-1_20A_26082011		5 600	306 460	311 953	0,520%	5 493
UIBSUB2016_7.4%_5A		3 000	117 600	125 791	0,210%	8 191
UIBSUB2016_7.5%_7A_060117		2 500	200 000	211 836	0,353%	11 836
Bons du trésor assimilables			18 968 575	19 662 438	32,777%	693 863
BTA 5,75% JANVIER 2021		1 140	1 138 746	1 190 613	1,985%	51 867
BTA 5.6% AOUT 2022		200	195 840	202 909	0,338%	7 069
BTA 5.6% AOUT 2022		300	292 560	304 190	0,507%	11 630
BTA 5.6% AOUT 2022		500	485 600	506 694	0,845%	21 094
BTA 5.6% AOUT 2022		200	192 120	202 360	0,337%	10 240
BTA 5.6% AOUT 2022		200	191 920	202 330	0,337%	10 410
BTA 5.6% AOUT 2022		200	191 720	202 301	0,337%	10 581
BTA 5.6% AOUT 2022		369	357 631	365 777	0,610%	8 146
BTA 6% AVRIL 2024		500	484 000	511 776	0,853%	27 776
BTA 6% AVRIL 2024		50	48 405	51 178	0,085%	2 773
BTA 6% AVRIL 2024		70	65 164	67 990	0,113%	2 826
BTA 6% JANVIER 2024		200	187 602	197 950	0,330%	10 348
BTA 6% JANVIER 2024		2 389	2 273 134	2 390 781	3,985%	117 647
BTA 6% JUIN 2021		300	294 000	307 217	0,512%	13 217
BTA 6% JUIN 2021		205	201 617	209 953	0,350%	8 336
BTA 6% JUIN 2023		100	95 950	100 814	0,168%	4 864
BTA 6% JUIN 2023		95	90 660	93 599	0,156%	2 939
BTA 6% OCTOBRE 2023		2 350	2 270 335	2 307 883	3,847%	37 548
BTA 6.3% MARS 2026		132	118 140	125 133	0,209%	6 993
BTA 6.3% OCTOBRE 2026		3 850	3 715 635	3 815 831	6,361%	100 196
BTA 6.6% MARS 2027		288	256 320	271 644	0,453%	15 324
BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	74 042	0,123%	4 301
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ANS)		150	154 515	156 175	0,260%	1 660
BTA 6% AVRIL 2023 (8 ANS)		100	97 075	101 592	0,169%	4 517
BTA_6,1%10 NOVEMBRE 2021		1 400	1 391 320	1 401 389	2,336%	10 069
BTA_6.5%11 JUIN 2025		80	70 880	76 162	0,127%	5 282
BTA_6.5%11 JUIN 2025		333	299 201	317 026	0,528%	17 825
BTA_6.5%11 JUIN 2025		4 104	3 738 744	3 907 129	6,513%	168 385
Intérêts intercalaires			0	3 630	0,006%	3 630
ABSUB2020_5A_12/2			0	3 630	0,006%	3 630
Titres OPCVM			2 529 009	2 593 112	4,323%	64 103
FCP Axis AAA		7 283	770 408	787 933	1,313%	17 525
MCP SAFE FUND		880	103 119	110 884	0,185%	7 765
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		12 489	1 655 482	1 694 295	2,824%	38 813
Total			32 324 762	33 455 231	55,770%	1 130 469
Pourcentage par rapport à l'actif					55,690%	

4.1.2. Placements monétaires

Cette rubrique présente un solde de 13 631 794 dinars au 31 Décembre 2020, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt			11 475 890	11 480 864	19,14%	4 974
CD ATTIJ BANK_1M_6,8%_20J_1912021			996 989	997 290	1,66%	301
CD_ATB_0,5M_10J_6,8%_712021			499 246	499 547	0,83%	301
CD_ATB_1M_10J_6,8%_1012021			998 492	998 643	1,66%	151
CD_ATB_1M_10J_6,8%_812021			998 492	998 944	1,67%	452
CD_ATB_1M_20J_6,8%_2012021			996 989	997 140	1,66%	151
CD_BIAT_0,5M_10J_6,8%_412021			499 246	499 774	0,83%	528
CD_BIAT_3M_10J_6,8%_812021			2 995 475	2 996 833	5,00%	1 358
CD_BT_0,5M_20J_6,8%_2012021			498 495	498 570	0,83%	75
CD_BT_1M_10J_6,8%_412021			998 492	999 547	1,67%	1 055
CD_BT_1M_20J_6,8%_1912021			996 989	997 290	1,66%	301
CD_BTE_1M_20J_6,81%_1912021			996 985	997 286	1,66%	301
Bon de Trésor à Court Terme			613 948	626 363	1,04%	12 415
BTCT_52S_22-06-2021_7%		650	613 948	626 363	1,04%	12 415
Prise en pension			1 500 948	1 524 567	2,54%	23 619
PL ATTIJ_1,5M_7,76%_294J_10821			1 500 948	1 524 567	2,54%	23 619
Total			13 590 786	13 631 794	22,72%	41 008
Pourcentage par rapport à l'actif					22,69%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2020, le ratio susvisé s'élève à 23,96%

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Décembre 2020 une valeur comptable de 45 558 828 DT, soit 75,84% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires		Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt	BTCT		
ETAT	1 581	19 662 438			626 363	20 290 382	33,78%
AB	2 719 352					2 719 352	4,53%
BIAT				3 496 607		3 496 607	5,82%
ATB	1 692 672			3 494 274		5 186 946	8,63%
ATL	680 933					680 933	1,13%
ATTIJARI BANK	827 897			997 290		1 825 187	3,04%
ATTIJARI LEASING	207 019					207 019	0,34%
BH	737 330					737 330	1,23%
BTE				997 286		997 286	1,66%
BT				2 495 407		2 495 407	4,15%
CIL	129 731					129 731	0,22%
HL	394 667					394 667	0,66%
MCP SAFE FUND			110 884			110 884	0,18%
FCP Axis AAA			787 933			787 933	1,31%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			1 694 295			1 694 295	2,82%
STB	1 362 120					1 362 120	2,27%
TL	498 710					498 710	0,83%
UIB	1 944 039					1 944 039	3,24%
Total	11 196 051	19 662 438	2 593 112	11 480 864	626 363	45 558 828	75,84%

4.1.5. Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 115 445 DT contre 32 175 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	69 552	32 175
Retenue à la source sur BTA	45 893	-
Total	115 445	32 175

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 54 237 DT contre 34 624 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération du dépositaire	6 000	5 984
Rémunération du gestionnaire	48 237	28 640
Total	54 237	34 624

4.1.7. Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 32 067 DT contre 33 953 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Commissaire aux comptes	12 978	12 052
Etat retenue à la source	6 694	5 802
CMF	6 248	4 071
Jetons de présence	5 002	4 974
Publications	519	1 972
TCL	596	580
Autres créiteurs divers	30	20
Retenue à la source sur BTA	-	4 482
Total	32 067	33 953

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2020

Montant	60 757 589
Nombre de titres	583 700
Nombre d'actionnaires	516

Souscriptions réalisées

Montant	46 183 404
Nombre de titres émis	415 183
Nombre d'actionnaires nouveaux	21

Rachats effectués

Montant	(49 572 610)
Nombre de titres rachetés	452 279
Nombre d'actionnaires sortants	35

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	93 338
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	49 249
Régularisation des sommes non distribuables	(481 501)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-12-2020

Montant	57 029 469
Nombre de titres	546 604
Nombre d'actionnaires	502

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 à 1 351 288 DT contre 1 171 826 DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus des obligations et titres émis par le trésor				
Revenus des BTA	258 671	648 586	86 007	335 076
Revenus des obligations	162 447	699 178	165 377	790 328
Revenus des titres OPCVM				
Dividendes	-	3 524	-	46 422
Total	421 118	1 351 288	251 384	1 171 826

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 à 2 412 388 dinars contre 577 650 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus des certificats de dépôt	53 748	302 211	85 705	163 786
Revenus des bons de trésor à court terme	30 850	31 453	-	-
Revenus dépôts à terme	-	-	175 608	327 952
Revenus compte courant rémunéré	71 795	213 304	29 357	81 332
Revenus des prises en pension	331 966	1 865 420	4 580	4 580
Total	488 359	2 412 388	295 251	577 650

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 à 559 838 dinars contre 283 405 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	144 903	553 872	83 941	277 455
Rémunération du dépositaire	1 500	5 966	1 500	5 950
Total	146 403	559 838	85 441	283 405

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 à 91 527 DT contre 56 310 DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Rémunération du commissaire aux comptes	3 266	12 983	2 346	10 740
Redevances du CMF	16 100	61 541	9 327	30 828
TCL	1 792	7 158	1 042	3 283
Frais de publicité	1 122	4 465	1 122	6 029
Charges diverses	543	5 180	1 082	5 230
Contribution social de solidarité	-	200	-	200
Total	22 824	91 527	14 919	56 310

5. REMUNERATION DU DEPOSITAIRE ET DU GESTIONNAIRE

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5950 dinars TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculé en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.

Le montant total de la commission de gestion est conforme à la convention et s'élève à 144 903 dinars TTC au titre du quatrième trimestre de l'exercice 2020.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Décembre 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **71 136 288** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **807 446** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Décembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 35,05% de l'actif au 31 Décembre 2020. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, 27 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

Libellé	Note	31/12/2020	31/12/2019
<u>ACTIFS</u>			
AC 1 Portefeuille-titres	3.1	40 824 898,854	43 810 784,190
a- Obligations et valeurs assimilées		37 986 238,854	42 622 581,190
b- Titres OPCVM		2 838 660,000	1 188 203,000
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	3.2	30 311 092,246	10 931 057,560
a- Placements monétaires		5 380 508,785	3 988 601,386
b- Disponibilités		24 930 583,461	6 942 456,174
AC3 Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4 Autres actifs	3.4	297,357	583,869
TOTAL ACTIF		71 136 288,457	54 742 425,619
<u>PASSIF</u>		<u>244 841,798</u>	<u>180 264,412</u>
PA 1 Opérateurs créditeurs	3.5	191 083,472	125 900,093
PA 2 Autres créditeurs divers	3.6	53 758,326	54 364,319
ACTIF NET		<u>70 891 446,659</u>	<u>54 562 161,207</u>
CP 1 Capital	3.7	67 872 965,550	52 126 353,756
CP 2 Sommes capitalisables	3.8	<u>3 018 481,109</u>	<u>2 435 807,451</u>
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
b- Sommes capitalisables de l'exercice		3 018 481,109	2 435 807,451
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		71 136 288,457	54 742 425,619

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>539 723,664</u>	<u>2 273 692,652</u>	<u>619 488,008</u>	<u>2 568 505,212</u>
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		539 723,664	2 225 772,152	619 488,008	2 568 505,212
	Revenus des titres OPCVM		0,000	47 920,500	0,000	0,000
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>366 268,711</u>	<u>1 035 264,580</u>	<u>173 941,830</u>	<u>925 263,143</u>
	<u>Total des revenus des placements</u>		<u>905 992,375</u>	<u>3 308 957,232</u>	<u>793 429,838</u>	<u>3 493 768,355</u>
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-158 166,664</u>	<u>-552 182,165</u>	<u>-125 900,095</u>	<u>-559 279,955</u>
	<u>Revenu net des placements</u>		<u>747 825,711</u>	<u>2 756 775,067</u>	<u>667 529,743</u>	<u>2 934 488,400</u>
CH 2	<u>Autres charges</u>	3.10	<u>-25 974,136</u>	<u>-94 771,213</u>	<u>-22 169,911</u>	<u>-94 599,491</u>
	<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>721 851,575</u>	<u>2 662 003,854</u>	<u>645 359,832</u>	<u>2 839 888,909</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		79 686,242	356 477,255	-178 853,353	-404 081,458
	<u>Sommes capitalisables de la période</u>		<u>801 537,817</u>	<u>3 018 481,109</u>	<u>466 506,479</u>	<u>2 435 807,451</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-79 686,242	-356 477,255	178 853,353	404 081,458
	<u>Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres</u>		48 470,120	112 402,760	10 880,824	78 132,104
	<u>Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres</u>		37 171,000	82 511,000	14 719,896	70 926,896
	<u>Frais de négociation de titres</u>		-46,374	-5 759,301	-318,352	-3 045,185
	<u>Résultat net de la période</u>		<u>807 446,321</u>	<u>2 851 158,313</u>	<u>670 642,200</u>	<u>2 985 902,724</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>807 446,321</u>	<u>2 851 158,313</u>	<u>670 642,200</u>	<u>2 985 902,724</u>
a- Résultat d'exploitation	721 851,575	2 662 003,854	645 359,832	2 839 888,909
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	48 470,120	112 402,760	10 880,824	78 132,104
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	37 171,000	82 511,000	14 719,896	70 926,896
d- Frais de négociation de titres	-46,374	-5 759,301	-318,352	-3 045,185
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>2 260 185,116</u>	<u>13 478 127,139</u>	<u>-4 926 485,763</u>	<u>-14 765 448,976</u>
a- Souscriptions	14 900 091,671	46 806 806,232	13 805 365,789	50 641 278,355
- Capital	13 166 500,000	41 963 700,000	12 795 800,000	47 667 200,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 733 591,671	4 843 106,232	1 009 565,789	2 974 078,355
b- Rachats	12 639 906,555	33 328 679,093	18 731 851,552	65 406 727,331
- Capital	11 165 000,000	29 910 700,000	17 368 700,000	61 507 400,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 474 906,555	3 417 979,093	1 363 151,552	3 899 327,331
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 067 631,437	16 329 285,452	-4 255 843,563	-11 779 546,252
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- En début de période	67 823 815,222	54 562 161,207	58 818 004,770	66 341 707,459
b- En fin de période	70 891 446,659	70 891 446,659	54 562 161,207	54 562 161,207
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	602 431	501 916	547 645	640 318
b- En fin de période	622 446	622 446	501 916	501 916
VALEUR LIQUIDATIVE	113,891	113,891	108,707	108,707
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,62%	4,77%	4,82%	4,92%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-12-2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés du 10 juin 2020 au 31 décembre 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du mois de janvier moins un point ont subi une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2020 d'obligations et valeurs assimilées et de titres d'OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		31/12/2020	31/12/2019
Emprunts d'Etat	(1)	24 125 361,668	24 041 682,209
Obligations des Sociétés	(2)	13 860 877,186	18 580 898,981
Titres d'OPCVM	(3)	2 838 660,000	1 188 203,000
Total		40 824 898,854	43 810 784,190

(1) Emprunts d'Etat :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
Emprunts d'Etat		23 186 652,000	24 125 361,668	33,91%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 988 196,018	2,79%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 147 799,729	12,86%
BTA082022	50	47 700,000	50 318,989	0,07%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	12 939 046,932	18,19%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		13 352 290,200	13 860 877,186	19,48%
A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	1,41%
ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	20 000	1 200 000,000	1 248 924,756	1,76%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	600 000,000	601 019,178	0,84%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	800 000,000	827 896,986	1,16%
ATTIJARI LEASING SUB 2020-1	9 700	970 000,000	977 627,123	1,37%
BNASUB09	1 700	45 271,000	46 712,330	0,07%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	400 000,000	422 127,213	0,59%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	400 000,000	415 123,288	0,58%
CIL 2017-2 - 7.95%	5 000	300 000,000	315 264,000	0,44%
CIL 2018-1 - 10.6%	5 038	402 999,200	435 682,880	0,61%
CIL 2018-1 T+2.5%	187	14 960,000	16 061,550	0,02%
HL 2015-2 A7.65%	24 660	484 260,000	507 332,031	0,71%
HL 2016-1 7.65%	10 000	194 000,000	200 270,904	0,28%
HL 2016-2 7.65%	10 000	200 000,000	201 140,165	0,28%
HL 2017-3 8%	20 000	1 200 000,000	1 271 554,098	1,79%
HL 2018-1 8.3%	15 000	900 000,000	935 692,274	1,32%
HL 2020-2 10.6%	5 000	500 000,000	505 692,055	0,71%
TLS2014-1 CB 7.35%	15 000	282 000,000	293 985,534	0,41%
TLS2015-2	20 000	400 000,000	419 923,286	0,59%
TLS2016-1	15 000	300 000,000	313 364,384	0,44%

TLS2017-2- 7.95%	15 000	900 000,000	951 297,050	1,34%
TLS2018-1 7.95%	16 000	958 800,000	998 779,134	1,40%
UIB SUB 2016-A 7.4%	20 000	800 000,000	846 713,006	1,19%
UNIFACTOR 2015-A 7.45%	5 000	100 000,000	105 064,372	0,15%
INTERCALAIRE A.BANK SUB 2020-03 T9.2%			3 629,589	0,01%

(3) Titres OPCVM :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
Titres OPCVM		2 806 519,296	2 838 660,000	3,99%
Union Financière ALYSSA SICAV	27 500	2 806 519,296	2 838 660,000	3,99%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Revenus des titres OPCVM	0,000	47 920,500	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	539 723,664	2 225 772,152	619 488,008	2 568 505,212
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	312 713,394	1 244 040,619	309 121,262	1 237 050,477
Revenus des obligations privées	227 010,270	981 731,533	310 366,746	1 331 454,735
TOTAL	539 723,664	2 273 692,652	619 488,008	2 568 505,212

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 30 311 092,246 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2020	31/12/2019	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 380 508,785	3 988 601,386	7,56%
Disponibilités	(2)	24 930 583,461	6 942 456,174	36,05%
Total		30 311 092,246	10 931 057,560	42,61%

(1) Placements monétaires :

a) Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
UBCI	6,13%	20 jours	25/12/2020	4 986 424,012	4 991 165,113	7,02%
Total placement certificats de dépôt				4 986 424,012	4 991 165,113	7,02%

b) Bons de trésor à court terme :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
BTCT 02/03/2021	400	18/02/2020	368 290,213	389 343,672	0,56%
Total placement BTCT			368 290,213	389 343,672	0,56%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts à terme	8 000 000,000	2 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	47 763,946	32 641,752
Intérêts courus/DAV (POT)	205 694,043	95 172,070
Avoirs en banque	16 677 125,472	4 814 642,352
Total	24 930 583,461	6 942 456,174

a) Dépôts à terme :

Banque	Taux de Rémunération	durée	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
UBCI	6,80%	90 jours	02/11/2020	5 000 000,000	5 044 712,329	7,09%
UBCI	6,63%	90 jours	25/12/2020	3 000 000,000	3 003 051,617	4,22%
Total placement dépôts à terme				8 000 000,000	8 047 763,946	11,31%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	6 393,993	21 053,459	0,000	4 656,033
Intérêts des certificats de dépôts	109 891,851	305 211,994	31 820,099	229 154,622
Intérêts des dépôts à terme	249 982,867	708 999,127	142 121,731	691 452,488
TOTAL	366 268,711	1 035 264,580	173 941,830	925 263,143

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
AC 4	Autres Actifs	297,357	583,869
	RS sur achats Obligations	297,357	583,869

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	191 083,472	125 900,093
	Frais de gestionnaire	70 296,293	55 955,596
	Frais de dépositaire	17 574,075	13 988,902
	Frais des distributeurs	103 213,104	55 955,595

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
PA 2	Autres créditeurs divers	53 758,326	54 364,319
	Etat, retenue à la source,	27 979,289	34 523,146
	Redevance CMF	5 962,817	4 677,604
	Charges à payer sur l'exercice	19 816,220	15 163,569

3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2019	
* Montant en nominal	50 191 600
* Nombre de titres	501 916
* Nombre d'actionnaires	380
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	41 963 700
* Nombre de titres émis	419 637
Rachats effectués	
* Montant en nominal	29 910 700
* Nombre de titres rachetés	299 107
Capital au 31/12/2020	
* Montant en nominal	62 244 600
* Nombre de titres	622 446
* Nombre d'actionnaires	425

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'élève à 16 329 285,452 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/12/2020 est de 622 446 contre 501 916 au 31/12/2019.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2019</u>	<u>52 126 353,756</u>	<u>52 126 353,756</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>41 963 700,000</u>	<u>41 963 700,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-29 910 700,000</u>	<u>-29 910 700,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>3 693 611,794</u>	<u>6 712 092,903</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	112 402,760	112 402,760
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	82 511,000	82 511,000
- Frais de négociation de titres	-5 759,301	-5 759,301
- Régularisation des sommes capitalisables	-1 023 530,244	-1 023 530,244
- Résultat de l'exercice antérieur	2 435 807,451	2 435 807,451
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	2 092 180,128	2 092 180,128
- Sommes capitalisables		3 018 481,109
<u>Montant fin de période au 31/12/2020</u>	<u>67 872 965,550</u>	<u>70 891 446,659</u>

3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2020 s'élèvent à 3 018 481,109 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	2 662 003,854	2 839 888,909
Régularisation du résultat d'exploitation	356 477,255	-404 081,458
<u>Total</u>	<u>3 018 481,109</u>	<u>2 435 807,451</u>

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>158 166,664</u>	<u>552 182,165</u>	<u>125 900,095</u>	<u>559 279,955</u>
Rémunération du gestionnaire	70 296,294	245 414,291	55 955,596	248 568,862
Rémunération du dépositaire	17 574,076	61 353,583	13 988,903	62 142,231
Rémunération des distributeurs	70 296,294	245 414,291	55 955,596	248 568,862

3.10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 2 Autres charges	25 974,136	94 771,213	22 169,911	94 599,491
Redevance CMF	17 574,076	61 353,583	13 988,903	62 142,231
Abonnement des charges budgétisées	8 400,060	33 417,630	8 181,008	32 457,260

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Abonnement des charges budgétisées	8 400,060	33 417,630	8 181,008	32 457,260
Taxes	1 896,784	7 545,901	2 001,068	7 939,021
Frais bancaires	28,197	112,351	30,531	121,130
Publication BO CMF	353,270	1 405,400	303,524	1 204,200
Honoraires CAC	1 704,564	6 781,200	1 709,284	6 781,400
Frais AGO et publications	1 400,808	5 572,778	1 111,960	4 411,581
Jetons de Présence	3 016,393	12 000,000	3 024,657	12 000,000
Autres (*)	0,044	0,000	-0,018	-0,072

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.